

Lapeyrouse



*informations
municipales*

LAPEYROUSE : UNE ÉQUIPE QUI GAGNE



DÉCEMBRE 1985 : remise des maillots par Monsieur Joël GUY
Chef des Services Commerciaux du Groupe Assurances Mutuelles Agricoles SAMDA SORAVIE



L'équipe fanion en Coupe de France

LAPEYROUSE

1985

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Reproduction et Vente

Interdites

Rédaction - Documentation

Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

A l'aube de cette année 1986, attendue avec une impatience fébrile pour certains, avec conscience tranquille et sérénité pour d'autres, mes propos seront plus empreints de ces derniers qualificatifs que des premiers.

L'année écoulée a vu aboutir le projet communal qui a pu susciter avec le remembrement le plus d'interrogations, d'espoir et parfois de passions.

Sur une superficie d'environ vingt cinq hectares, s'étend le Centre d'Accueil et de Loisirs Nautiques de la Loge avec, pour l'instant, son plan d'eau et ses tennis.

Il constitue l'indispensable liaison entre notre Bourg et l'agglomération de la gare. Il permettra à notre Commune rurale de s'ouvrir sur l'extérieur et de devenir une station verte où il fera bon séjourner et ce au profit de tous.

De gens souvent repliés sur nous-mêmes, nous allons devenir hôtes. Sachons préparer cette mutation, acceptons hardiment le changement, soyons réceptifs à l'Autre : la différence est enrichissement.

Dans la voie ainsi tracée, avec cet esprit neuf, maintenons, nous les Lapeyrousiens, l'unité nécessaire qui constitue notre force pour mener à bien la modernisation de notre Commune.

Que la chaleur des Fêtes de Noël et de fin d'année pénètre ces foyers où chaque famille se retrouve et se réunit.

Votre Maire vous souhaite une bonne et heureuse année.

Jean MICHEL
Vice-Président du Conseil Régional

HISTOIRE LOCALE

Vers la "Belle Époque" : sous la 3^e République la fin du XIX^e siècle

LAPEYROUSE avait connu une "relative" douceur de vivre (si on compare à nombre de communes voisines) tout au cours du long cheminement à travers les siècles. Relativement épargnée par les épidémies du Moyen Age, même par les épidémies plus récentes de la peste en 1570 et 1631, elle eut la chance de faire partie du pays "franc salé" depuis 1453 ce qui fit que la gabelle créée en 1340 n'exista plus depuis la fin de la guerre de cent ans. Si l'on compare avec le Bourbonnais où la Grande Gabelle ne fut abolie que le 1er décembre 1790, on s'aperçoit que les paroisses "frontalières" eurent une vie beaucoup plus agitée que chez nous : c'est le cas de LOUROUX-DE-BOUBLE où les faux sauniers abondaient (deux d'entre eux furent exécutés par pendaison et étranglement : l'un à EBREUIL en 1704, l'autre à MOULINS en 1730 ; de nombreux autres finirent dans les galères royales ou en déportation en prison à SAUMUR). Rien de cela à LAPEYROUSE ; même l'hiver 1709-1710 fut moins meurtrier que chez nos voisins : sur 29 décès en un an, on peut estimer à moins d'une vingtaine ceux dûs à l'hiver alors qu'à COUTANSOUZE, il y eut 20 décès dûs au froid et à LOUROUX-DE-BOUBLE, en un an, il y eut 48 décès sur 200 habitants.

Dans ces temps où la vie était particulièrement dépendante de la qualité du sol, la fertilité du nôtre assurait une certaine subsistance ; les disettes furent moins graves que chez nos voisins.

Après l'explosion démographique du XVIII^e siècle, le XIX^e fut un siècle prospère surtout après 1860. La venue du chemin de fer allait profondément bouleverser la vie locale : fini le monolithisme paysan ; tout fut changé : les habitudes, la mentalité, même les moeurs et le langage.

Le patois occitan perdit de sa pureté ; il s'y ajouta des mots français, ce qui donna ce "français écorché" spécifique de chez nous alors que le patois gardait son originalité sur MONTMARAULT ou SAINT-GERVAIS.

La seconde moitié du XIX^e siècle fut une période de construction intense avec la Gare, ses annexes, les maisonnettes, l'Ecole, les châteaux, de superbes métairies, des fermes.

Le Chemin de Fer

Par décret d'utilité publique du 14 juin 1861 il fut décidé le doublement de la ligne de COMMENTRY à LAPEYROUSE et construction de la ligne jusqu'à GANNAT. Ces grands travaux prévus sur 8 ans amenèrent un afflux de main d'oeuvre : par centaines, les ouvriers affluèrent de partout, parfois de très loin (à l'époque, la main d'oeuvre était très mobile ; certains avaient leurs épouses). A la Côte, il y avait 12 couples, 2 forgerons, 2 boulangers. Il y avait aussi des durs : les "tatoués". On mangeait dans des cantines : "les cambuses" dont certaines (le Bas du Four) existèrent pendant des décades. Les salaires horaires varièrent de 0,23 F (manoeuvres) à 0,50 F (maitre-serrurier). Le mètre cube de fouille nécessitant la seule pioche était payé 0,55F et 4,99 F en rocher tout compris avec poudre et mèche. Le prix du m³ de déblais variait de 0,24 F (à 4 m de distance) à 0,65 F (à 200 m). Le tarif horaire pour le transport avec un tombereau variait de 0,80 F (1 conducteur et 1 cheval) à 1,20 F avec 2 chevaux et 1,50 F avec 3 chevaux. Le viaduc sur la Bouble (longueur totale 395 m, hauteur 66,10 m) fut réalisé de 1868 à 1870, testé le 28 novembre 1870 et son coût s'éleva à 1 000 060 F. Les trains servirent d'abord aux marchandises (sur ST-ELOY, d'une façon régulière depuis février 1866) puis il y eut des trains mixtes ; les trains uniquement voyageurs n'existent que beaucoup plus tard.

Après la construction de la Gare au lieu-dit "Le Fayon" on construisit la Gare de marchandises (1875) qui fut transformée en 1889 puis des maisons de garde.

Le vin se fit plus abondant sur les tables, la chaux devint un amendement courant.

Puis la Gare de LAPEYROUSE devint tête de ligne (de LAPEYROUSE à SANCOINS) du chemin de fer économique à voie étroite qui ne fut supprimé qu'après la dernière guerre.

L'École

Construite de 1880 à 1882 (réception définitive 1884) elle coûta, mobilier compris, 50 437 F (subvention de l'Etat de 20 000 F, la commune réglant le surplus des travaux par autofinancement et par un emprunt de 12 000 F).

Conçue pour 4 classes de 50 enfants, elle eut au départ un effectif de 174 élèves, la population était alors de 1682 habitants.

Le Maire était Jean-Baptiste ROUDAIRE.

En 1891, une action en dommages et intérêts a été intentée et annulée contre Monsieur Charles ARNAUD, architecte et Monsieur Antoine AURAY, entrepreneur devant toutes les malfaçons constatées.

En 1892, un important programme de grosses réparations (sur les cloisons et ouvertures) fut réalisé. Ces travaux sont confiés à Monsieur LAVIGNE. Coût de l'opération : 6 000 F.

Cimetière

Après beaucoup de difficultés dues surtout à un malentendu sur le lieu du futur cimetière, le lieu des sépultures quitta le "haut" du Bourg où il fut interdit d'inhumer après le 1 janvier 1893.

Le nouveau cimetière fut inauguré le 29 décembre 1892 à 10 heures.

Les autres Constructions

On construisit beaucoup en cette période prospère ; il y eut souvent reconstruction. C'est ainsi que s'édifièrent les "Châteaux" de Bruges, des Amiraux, que l'Eglise fut dotée d'un bas côté de style néo-roman au côté Sud et d'absidioles, de superbes métairies surgirent à la place des anciennes fermes, telles Bruges, les Corres, Cornassat, Doussat, Le Petit Gouzol, etc...

Citons des maisons : Jean DUFRAIGNE (1880), Jean RIVIERE (1880), Antoine CHATELUS (1884), Jean ROUDAIRE (1884), etc...

La tuile remplaça le chaume, mais ce n'est que plus tard que Claude GUILLOT par l'arrêté du 20 février 1904 interdit la couverture et sous-couverture en paille des maisons, granges et étables dans les constructions neuves (article 2) et dans l'article 3 , il interdit le sol en terre battue.

En 1882, on décomptait un château, 9 maisons de classe 2, 7 de classe 3, 12 de classes 4, 26 de classe 5, 131 de classe 6, 121 de classe 7.

Il y avait aussi 4 moulins, 2 foulons, 1 tuilerie.

La Démographie de 1870 à 1910

Si les décès diminuèrent après le record de 1871 (36 décès avec les transcriptions des trois soldats morts en 1870-71), il en fut de même des naissances ; pour la période de 10 ans du 1-1-1871 au 31-12-1880 il y eut 272 décès et 376 naissances soit un solde positif de ... + 104.

de 1881 à 1890 : 244 décès et 336 naissances + 92
de 1891 à 1900 : 240 décès et 299 naissances + 59
de 1901 à 1910 : 199 décès et 237 naissances + 38

Avec les départs vers les villes tentatrices, la population passa de 1 682 habitants en 1882 à 1 530 habitants en 1912 soit une diminution de 152 habitants.

La Vie Municipale

Pierre DURANTHON de Chez Jabot, premier maire élu fut réélu en mai 1892 et Firmin MEUNIER réélu premier adjoint.

Parmi les 16 conseillers, 3 ne savaient pas signer leur nom.

Pierre DURANTHON venait de perdre un fils célibataire de 29 ans qui était vétérinaire. Lui-même fut frappé par la maladie ; il décéda le 22 février 1894 à Chez Jabot à l'âge de 60 ans après avoir démissionné en septembre 1893. Claude GUILLOT fut élu le 8 octobre 1893.

En 1896, on était en France à la première période de l'affaire DREYFUS ce qui fait que la réaction triomphait un peu partout.

A LAPEYROUSE, le 17 mai 1896, deux tours de scrutin donnèrent 8 voix à Jean-Baptiste ROUDAIRE et 8 à Monsieur DUBOUSSET. Au troisième tour, Monsieur DUBOUSSET se retira et Monsieur Philippe MARTIN, candidat, fut élu au bénéfice de l'âge (8 voix contre 8). Claude GUILLOT, toujours conseiller, fut élu adjoint au bénéfice de l'âge (au troisième tour, 8 voix contre 8 à Pierre LANDRIEVE).

Mais 14 jours plus tard, Monsieur MARTIN ayant démissionné, ce fut Jean-Baptiste ROUDAIRE qui fut élu Maire avec 8 voix contre 6 à Léon FAYOL. Monsieur ROUDAIRE ne termina pas son mandat, il décéda à 54 ans, le 22 février 1900 (né à BIOLLET, il était officier d'Académie et docteur en médecine).

Les élections devant avoir lieu au mois de Mai, on attendit ce moment et ce fut l'adjoint sortant Monsieur Claude GUILLOT qui redevint Maire.

Artisanat et Commerce

A la fin du XIXème siècle, le commerce stimulé par le Chemin de Fer prit un élan nouveau et l'artisanat se diversifia.

Vers 1890, on rencontra de nouveaux aubergistes :
à la Gare, Alexandre AVIGNON, maître d'hôtel, PHILIPPON,
à la Maison Rouge, Pierre LESCHER,
aux Monteix, Pierre ROBERT,
au Bourg, BOURILHET.

Au Bourg, on trouvait :
un horloger, François RIVIERE,
un tailleur de pierres, J-Bte TOURNEAUX,
un charpentier, Gilbert THOMAS,
des maréchaux, TAILLEPIED, PRADAT, Guillaume PERRIN,
un boucher, CONTAMINE qui avait remplacé VOISSET,
un coquetier, Gilbert SAVY,
un marchand de vins, Martin DURANTHON,
des charrons, DUPUICHAUD et BIZEBARD,
un sabotier, Pierre TOURRET,
un boulanger, Ferdinand BRUNAT,
un forgeron, François PERRIN.

Jean-Baptiste RIVIERE était boulanger à la Loge, Antoine ROBIN, tisserand à Laval, Charles MARTIN, menuisier au Cluzeau et Odilon MARTIN, meunier au Cluzeau.

Vers 1891, un nouveau garde-champêtre, Jean LESCHER, remplaça l'ancien garde Jean Antoine LECHIER ; il exerça longtemps ces fonctions.

De même, l'instituteur Charles CATEL qui devait pendant très longtemps exercer la profession de Secrétaire de Mairie.

**DEMANDE
DE CRÉATION
D'UNE RECETTE
DE POSTE**

Le Conseil municipal,
Considérant que, par plusieurs délibérations successives,
dont la première remonte à l'année 1871, le Conseil
municipal a demandé la création d'une recette de
poste à Lapeyrouse;

Considérant que la commune a une superficie
de 3.613 hectares (la plus étendue du canton) et une
population de 1700 habitants répartis dans plus de
65 hameaux ou maisons isolées dont plusieurs sont
à 18 Kilomètres du bureau de Montargut;

Considérant que depuis l'ouverture de deux lignes
ferrées et de plusieurs routes, le commerce a fait
de grands progrès dans la commune où l'agriculture
et l'élevage des bestiaux ont pris un développement
considérable; que les relations commerciales
s'accroîtront encore davantage après l'ouverture, au
printemps prochain, d'un autre chemin de fer de
Sancerre à Lapeyrouse mettant ainsi cette dernière
localité en communication directe avec les départements
de l'Allier, du Cher et de la Nièvre;

Considérant qu'il existe déjà quatre foires
qui sont des plus importantes et attirent de
nombreux marchands de bestiaux, lesquels sont
en relations constantes avec les éleveurs de la
commune;

Considérant que Lapeyrouse possède une gare
importante où s'arrêtent tous les trains transpor-
tant les dépêches; que les lettres à destination
de la localité arrivent à 7 heures du matin à la gare
d'où elles sont expédiées à Montargut, situé à
12 Kilomètres plus loin, pour être rapportées enfin
dans la commune où elles sont distribuées de midi
à 6 heures du soir; que dans ces conditions

il est impossible de répondre le même jour;
Considérant que les relations se trouvent ainsi
entravées et que toute la population proteste contre
cet état de choses qui ne saurait se prolonger sans
nuire à de nombreux intérêts; que la création
d'un 3^e poste de facteur s'imposerait si la localité
n'était pas bientôt dotée d'une recette, le service
postal laissant à désirer malgré tout le zèle et
l'activité des deux facteurs actuels;

Par ces motifs,

Décide, à l'unanimité, qu'il y a lieu de
renouveler avec la plus grande énergie la demande
de création d'une recette de poste à Lapeyrouse et
compte en cette circonstance sur la bienveillante
solicitude du Gouvernement républicain auquel
toute la commune est si fermement attachée.

Par la présente, la Commune de Lapeyrouse
s'engage à mettre gratuitement à la disposition
de l'Administration des Postes, pendant une
période de dix-huit années, un local convenable
pour l'installation du bureau et pour le logement
de la receveuse. Elle prend aussi l'engagement
de fournir les objets matériels exigés.

Fait et délibéré à Lapeyrouse les jour, mois et
an que dessus.

Et ont signé, après lecture, tous les membres présents
sauf M. M. Martin Philippe et Gabot qui ont déclaré
ne le savoir.

Attestours, Martin Perrière
Dufaigne Dumont Monfraynon
Laurier Dumant
Monfraynon

L'ÉCOLE PUBLIQUE

Avec son revêtement plastique étanche, notre groupe scolaire a fière allure à l'entrée du Bourg. Toutes les classes ont été refaites en 1984 avec notamment l'abaissement des plafonds permettant une importante économie d'énergie ainsi que la création d'une classe enfantine. Les travaux de réfection extérieure ont été entrepris en 1984 et se sont terminés cette année. Une isolation plastique a été mise en oeuvre afin de supprimer les infiltrations constatées sur la façade Ouest.



Le groupe scolaire abrite cette année 58 élèves de 3 à 13 ans.
D'un côté, la classe enfantine avec ses 27 élèves de 3 à 6 ans.



Les tout-jeunes commencent ainsi l'apprentissage de l'école sous la conduite de Madame Suzanne GAUVIN, institutrice, assistée pour les tâches matérielles de Madame Christiane GUILLOT.

De l'autre, les
deux classes du cycle
élémentaire :
le cours préparatoire
avec ses 9 élèves,



et le cours élémentaire
deuxième année avec ses
7 élèves. Madame FAYOL
assure le remplacement
de Madame MERITET.

Le cours moyen comprend
15 élèves sous la responsa-
bilité de Monsieur Robert
DECORPS, directeur de
l'école de LAPEYROUSE.



A la fin de l'année scolaire, 8 élèves du Cours Moyen deuxième année quitteront LAPEYROUSE pour SAINT-ELOY.

Début septembre, notre école a été dotée de matériel informatique : micro-ordinateur THOMSON T 0770, téléviseur, lecteur de programme, imprimante.

Les élèves du Cours Moyen commencent à s'initier à son utilisation. Il s'agit d'abord de se familiariser avec ce matériel nouveau et ensuite d'apprendre à s'en servir.



Il serait souhaitable que l'équipement de base reçu soit complété et que tous les enseignants reçoivent une formation pour utiliser ce matériel dès la grande section de la classe enfantine.



LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles ...)	134 000	7,31 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	270 800	14,78 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, de la Voirie, électricité, assurances ...)	145 000	7,91 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S. ...)	208 700	11,39 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses)	88 200	4,81 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	83 577	4,56 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	365 484	19,95 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	536 630	29,29 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	198 630	8,67 %
REGLEMENT DE DETTE	552 000	24,11 %
ACQUISITION DE TERRAINS - MATERIEL	49 808	2,17 %
BATIMENTS COMMUNAUX (écoles)	148 849	6,50 %
TOUT-A-L'EGOUT - CIMETIERE	92 500	4,04 %
REMEMBREMENT	1 093 313	47,74 %
SUBVENTION COURTS DE TENNIS	155 000	6,77 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

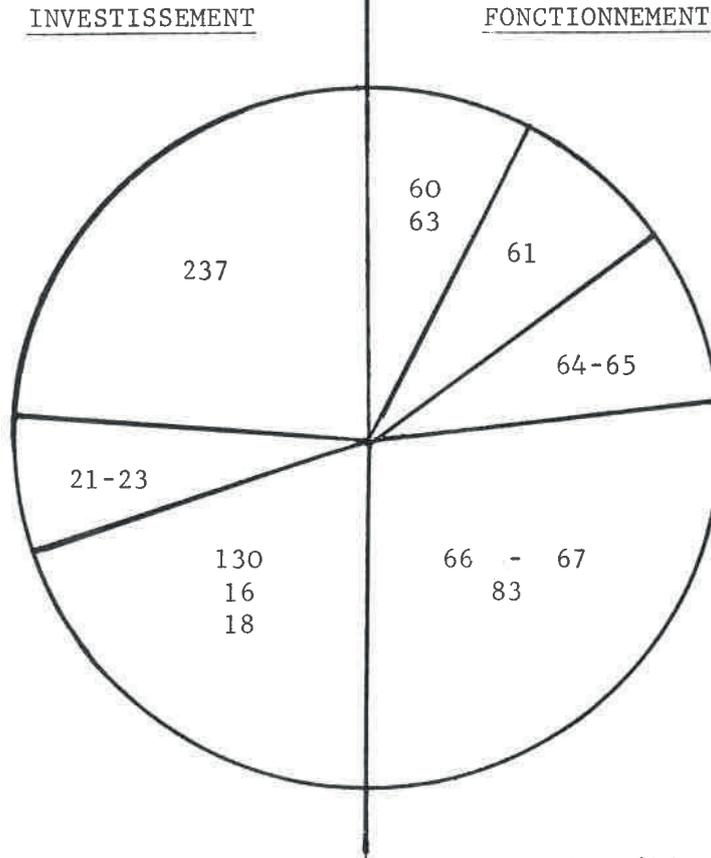
R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (photocopies)	1 500	0,08 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyers, concessions de cimetièrè)	33 400	1,82 %
PRODUITS FINANCIERS (intérêts des prêts et créances)	70	0,00 %
RECOUVREMENTS (recouvrement sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire)	21 200	1,16 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie attribution de répartition)	596 233	32,49 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux droits de mutation, permis de chasser)	12 760	0,70 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1 120 408	61,04 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	49 820	2,71 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	298 778	4,00 %
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	434 683	5,81 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	536 630	7,18 %
DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT - F.C.T.V.A.	298 805	4,00 %
EMPRUNTS	50 000	0,67 %
RECUPERATION DE LA T.V.A.	86 037	1,15 %
REMEMBREMENT	5 771 333	77,19 %

D E P E N S E S

En 1985



FONCTIONNEMENT

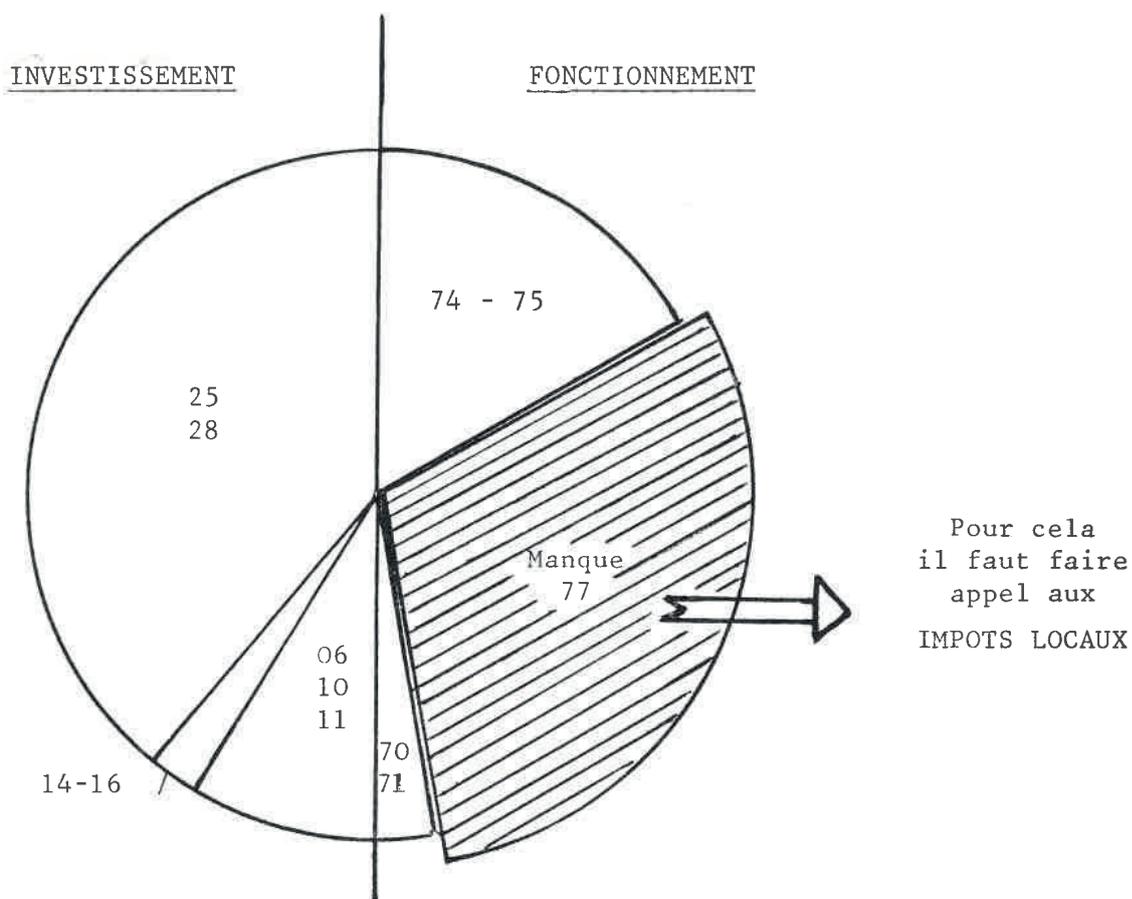
Comptes :	60	: fournitures scolaires, de bureau, combustibles	134 000 F
	63	: travaux et services (entretien bâtiments, matériel..... assurances, électricité, eau).....	87 500 F 57 500 F
	61	: frais de personnel : salaires	201 550 F
		charges sociales	69 250 F
	64	: contingent pour dépenses d'aide sociale	62 400 F
		contingent pour service d'incendie	13 800 F
		charges intercommunales (C.E.S., SICTOM, SIV MENAT) ...	129 500 F
		participations diverses	2 500 F
	65	: subventions allouées aux sociétés locales + jouets Noël	88 200 F
	66	: frais de gestion générale	8 577 F
		reliure et frais de P.T.T.	25 000 F
		indemnité de fonction du Maire et des Adjoints	50 000 F
	67	: frais financiers (intérêts des emprunts et frais dossier)	365 484 F
	83	: prélèvement pour dépenses d'investissement	536 630 F

INVESTISSEMENT

Comptes	16	: remboursement d'emprunts	198 630 F
	18	: règlement de dettes	552 000 F
	21	: acquisition de terrains et matériel	49 808 F
	232	: bâtiments communaux (écoles)	148 849 F
	2335	: tout-à-l'égoût	61 272 F
	233	: cimetière	31 228 F
	237	: remembrement	1 093 313 F
	130	: subvention courts de tennis	155 000 F

R E C E T T E S

En 1985



FONCTIONNEMENT

Comptes :	74 :	dotation globale de fonctionnement	172 030 F
		impôts sur les ménages	131 521 F
		potentiel fiscal	136 654 F
		dotation minimale de fonctionnement	143 851 F
	75 :	impôts indirects (att. sur permis de chasser).....	760 F
		taxe additionnelle aux droits de mutation	12 000 F
	77 :	contributions directes.....	1 120 408 F
	70 :	produits de l'exploitation	1 500 F
	71 :	location d'immeubles	33 400 F
	73 :	recouvrement de frais de chauffage	15 440 F
		autres recouvrements (animation culturelle, etc...)	5 760 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	11 :	prélèvement sur recettes de fonctionnement	536 630 F
	10 :	subventions d'équipement	434 683 F
	06 :	excédent reporté	298 778 F
	14 :	dotation globale d'équipement	298 805 F
	16 :	produit des emprunts	50 000 F
	25 :	recouvrement de la T.V.A.	86 037 F
	28 :	remembrement	5 771 333 F

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART REGIONALE
+ TAXE D'HABITATION	218 957	78 225	128 481	12 251
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES.....	322 707	83 516	226 339	12 852
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	689 960	225 599	433 395	30 966
+ TAXE PROFESSIONNELLE ...	486 475	138 564	322 057	25 854
+ TAXES ANNEXES (1)	315 745
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	2 033 844	525 904	1 110 272	81 923

(1) les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture	120 699 F
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles	29 436 F
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie	14 655 F
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers	14 069 F
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement	136 886 F
+ cotisation nationale (taxe professionnelle)	0 F

COMMENTAIRE

Le montant des impôts perçus sur la commune passe de 1 642 030 F en 1984 à 2 033 844 F en 1985, ce qui représente une progression de 23,86 % en volume.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il s'agit de la deuxième et dernière année de la répercussion du coût du remembrement. Cette répercussion financière s'effectue sur la taxe d'habitation, les propriétés bâties et non bâties ainsi que sur la taxe professionnelle.

La part départementale est passée de 465 347 F à 525 904 F soit une progression de 13,01 %. La part régionale est passée de 72 378 F à 81 923 F soit une progression de 11,65 %. De leur côté, les taxes annexes progressent de 9,70 %.

Il convient de remarquer l'importance de la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture d'un montant de 120 699 F qui représente plus de 10 % du montant des impôts communaux.

Comme pour les années précédentes, vous trouverez ci-dessous un tableau faisant mention des taux des différentes taxes pratiquées sur le territoire communal et dans cinq communes voisines.

TAUX	TAXE HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	TAXE PROFESSIONNELLE
Nationaux	11,38 %	13,54 %	36,25 %	12,65 %
Départementaux	10,00 %	13,28 %	60,45 %	0,00 %
LAPEYROUSE	9,33 %	21,49 %	59,61 %	12,83 %
SAINT-ELOY	11,95 %	22,03 %	47,90 %	10,76 %
BUXIERES	6,76 %	11,74 %	67,48 %	6,44 %
MONTAIGUT	9,82 %	19,03 %	58,05 %	14,30 %
MOUREUILLE	5,44 %	10,44 %	48,72 %	24,36 %

Nous pouvons remarquer en premier lieu la progression des différents taux appliqués à LAPEYROUSE du fait de la répercussion financière des travaux connexes au remembrement. Malgré cela, en ce qui concerne la taxe d'habitation, le taux de LAPEYROUSE de 9,33 % arrive en troisième position et est inférieur à la moyenne départementale et nationale. Il convient de souligner à cet effet, que les personnes âgées de plus de 65 ans et bénéficiaires du Fonds National de Solidarité sont exonérées de cette taxe. Le conseil a par ailleurs voté l'abattement à la base de 15 % et les abattements pour charges de famille.

Pour le foncier bâti, le taux est relativement élevé mais quelque peu inférieur à celui de SAINT-ELOY.

Le foncier non-bâti est comparable au taux pratiqué dans les communes remembrées. Si l'on ramène le produit de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à l'hectare, son montant s'élève au chiffre moyen de 209,08 F. IL convient de noter que les rectifications nécessaires tenant compte de la qualité réelle des terres remembrées n'ont pas été apportées à ce jour par les services fiscaux.

La taxe professionnelle représente un produit important pour la fiscalité de notre commune au vu du nombre des entreprises assujetties à cette taxe et ce, pour une commune rurale. Le taux de LAPEYROUSE est un taux moyen qui ne devrait plus progresser dans les prochaines années.

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 1985.

Subventions du Département

- grosses réparations	129 683 F
- spectacles	4 500 F
- Courts de tennis	155 000 F
	=====
TOTAL	289 183 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1985.

- cantine scolaire	41 000 F
- comité des fêtes	1 800 F
- club 3ème Age	1 800 F
- spectacles	4 500 F
- foyer laïc	1 800 F
- société de chasse	600 F
- union sportive	600 F
- anciens combattants	600 F
- C.A.T.M.	600 F
- lutte contre le cancer	600 F
- oeuvre des pupilles des écoles publiques	600 F
- Combraille F.M.	300 F
- Bureau d'Aide Sociale	7 850 F
- Lapeyrouse-Animation	1 800 F
- Foyer du C.E.S.	1 750 F
- Théâtre du Pélican	1 650 F
- conseil parents d'élèves C.E.S.	300 F
- syndicat Lapeyrouse-Montaigut	2 050 F
	=====
TOTAL	70 200 F

LE BUREAU DE POSTE

Après le départ de Monsieur et Madame BELTRAN pour VILLENEUVE-SUR-ALLIER, la commune de LAPEYROUSE a eu le plaisir d'accueillir comme receveur des Postes, Monsieur Jean-Marie RAINAUD.

Le Maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à Monsieur le Receveur, à son épouse et ses enfants.

Le receveur des Postes se tient à votre entière disposition pour faciliter vos envois de lettres, paquets, prospectus et autres.



Il vous donnera également et en toute discrétion, au bureau ou à votre domicile, ses conseils et suggestions en matière de livrets et comptes d'épargne, assurance-vie et retraite, bons du trésor, etc... et bientôt pour les prêts personnels.

Le bureau de postes est ouvert :

lundi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
mardi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
mercredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
jeudi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
vendredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
samedi : de 9 heures à 12 heures.

LES RÉALISATIONS

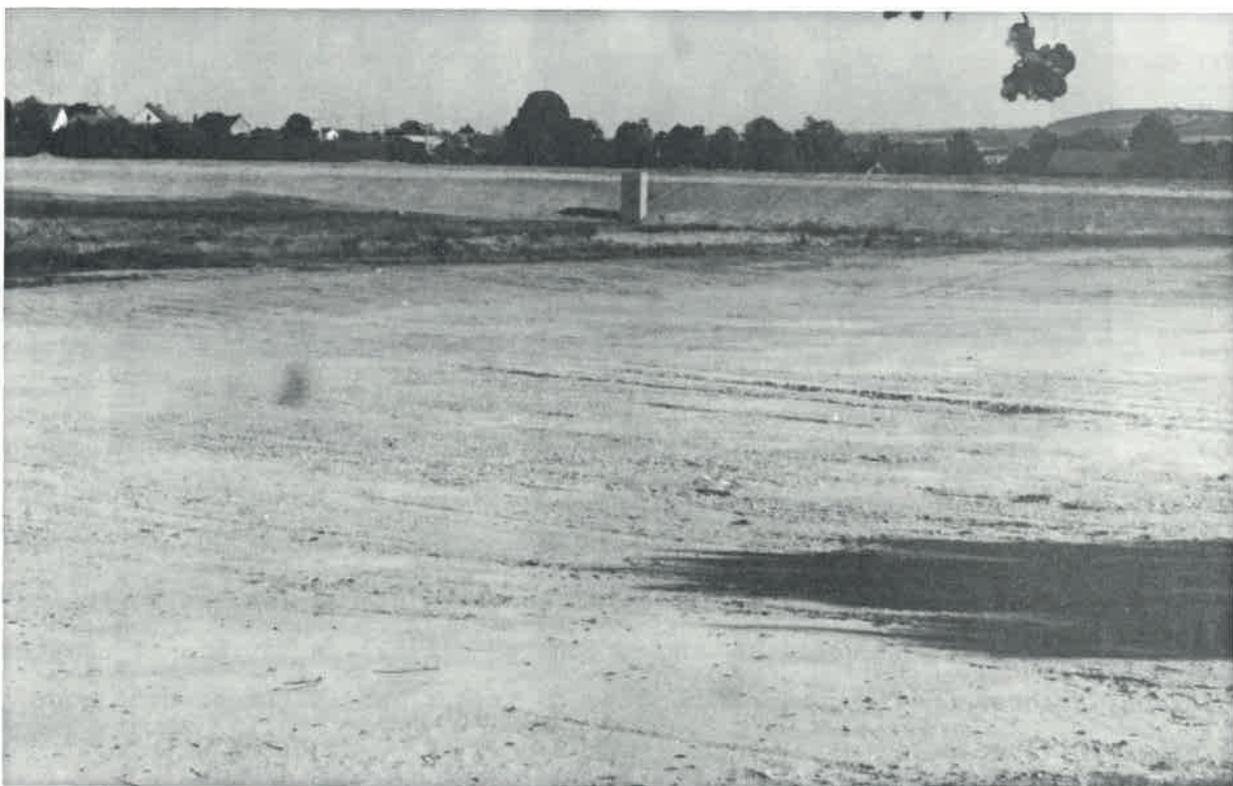
Centre de Loisirs

Le centre de loisirs est situé près du Bourg de LAPEYROUSE, entre celui-ci et le village de la Loge, en bordure du C.D. 998.

Sa création a été décidée par le conseil municipal le 5 septembre 1982 dans le but de réanimer le bourg et l'activité locale.

C'est grâce au remembrement alors en cours sur la commune qu'il a été possible de constituer la réserve foncière de 25 hectares nécessaire à cette réalisation, et de rendre la commune bénéficiaire de l'emprise.

L'aménagement de cette zone comprend la réalisation d'un plan d'eau et de deux courts de tennis dans un premier temps, puis des aires de jeux et des structures d'accueil (chalets et terrain de camping) viendront compléter l'équipement par la suite.



La maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la S.E.A.U. (Société d'Équipement d'Auvergne).

La maîtrise d'oeuvre a été confiée au Cabinet DELBARD, Géomètre, pour le plan d'eau et au Centre d'Études Hydrauliques pour l'assainissement.

Les travaux ont commencé le 15 mars 1985 et sont maintenant achevés.

Le chantier a été rendu difficile dans ses débuts en raison des purges de terrains meubles qu'il était nécessaire de réaliser en fond de vallée pour assurer une bonne assise de la digue.

Cette situation a été aggravée par les pluies abondantes du mois de Mai.

Aménagements du Plan d'Eau

commune de lapeyrouse
 projet d'un centre d'accueil
 et de loisirs nautiques

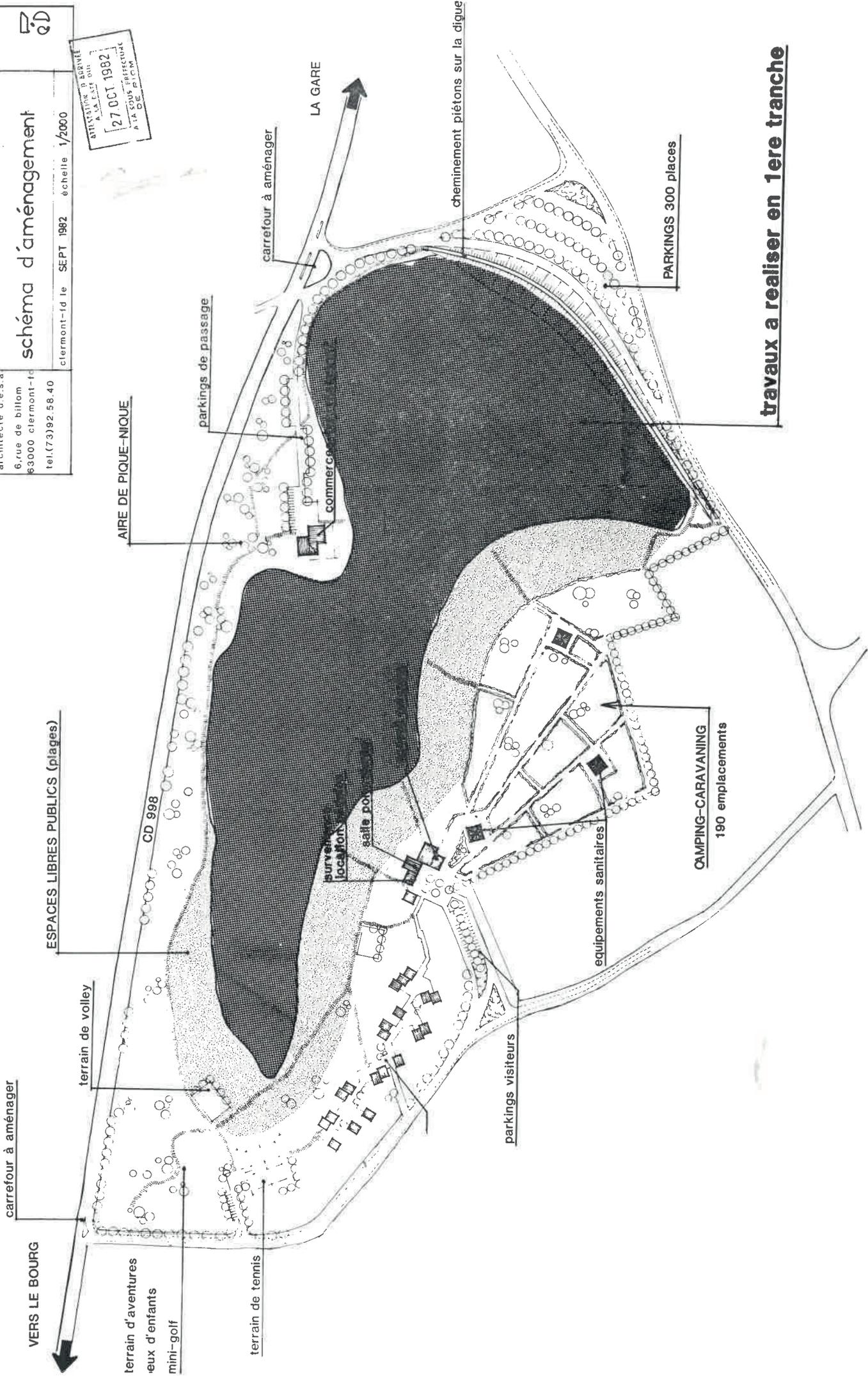
seu maître d'ouvrage délégué
 société d'équipement de l'auvergne, 10, rue e. gilbert 63000 clermont-fd

1 878 TRANCHE. REALISATION DU PLAN D'EAU
 schéma d'aménagement
 clermont-fd le SEPT 1982 échelle 1/2000

claude chavarot
 architecte d.e.s.a
 6, rue de billom
 63000 clermont-fd
 tel. (73) 92.58.40



ATTENTION D'ORNE
 A LA DATE DU
 27 OCT 1982
 ATA SOUS INSCRIPTION
 DE PLUM

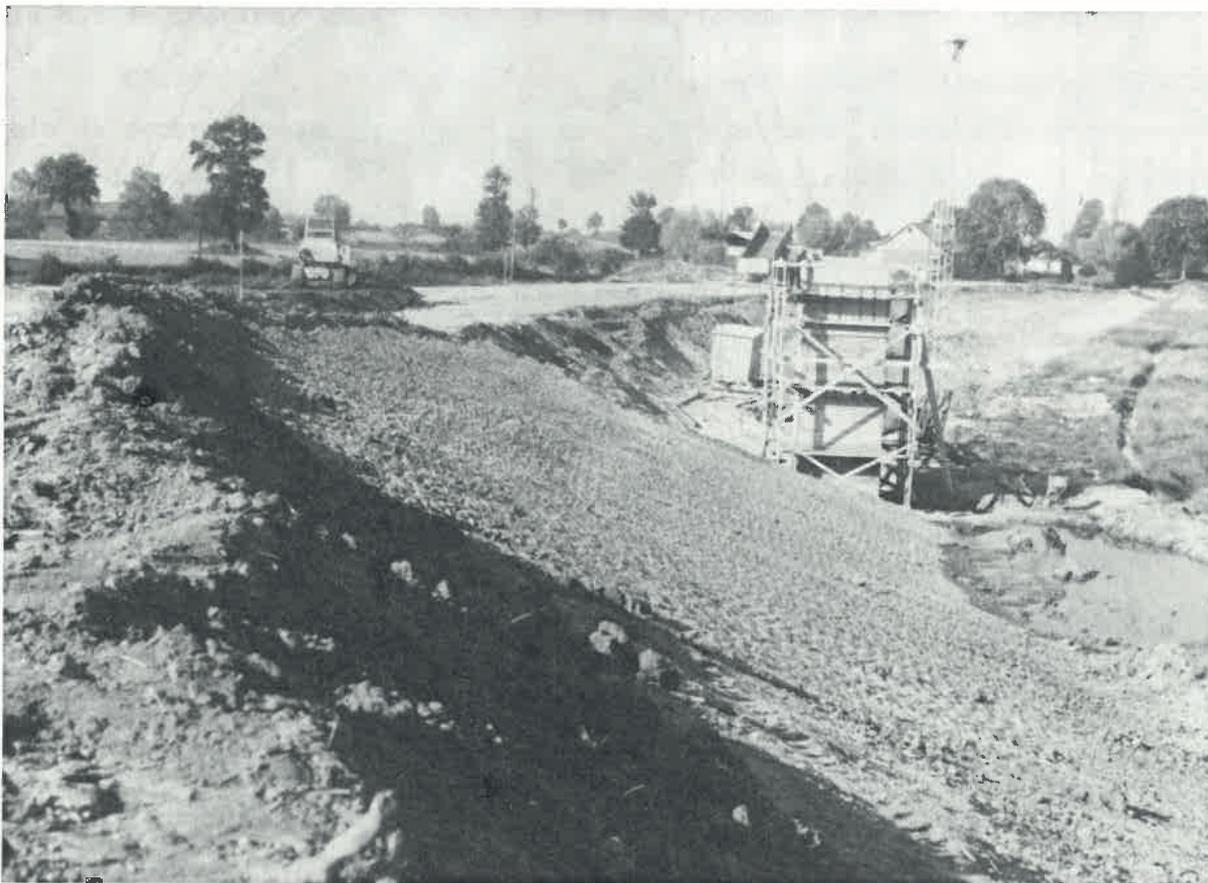


travaux à réaliser en 1ere tranche

Enfin le beau temps revenu fin juin et surtout en juillet a permis à l'entreprise de travailler à plein rendement.

La progression de la digue devient alors spectaculaire.

Un bulldozer procédait au décapage du terrain utilisé comme remblai, six camions et un scraper assuraient le transport jusqu'à la digue où les matériaux étaient compactés à l'aide d'un compacteur à pneus et d'un rouleau à pieds de mouton (mise en place de 2 000 m³ par jour).



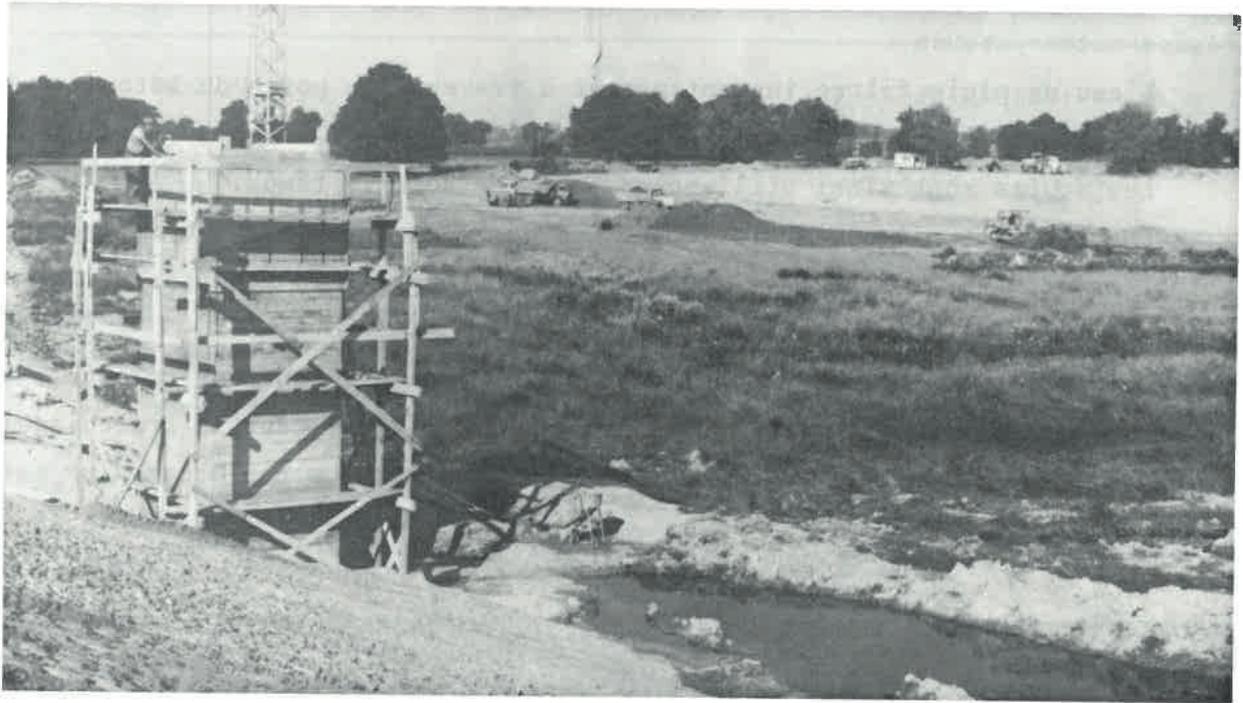
Un laboratoire de CLERMONT-FERRAND venait faire des mesures sur place pour vérifier le bon compactage du remblai, condition essentielle pour assurer l'étanchéité de la digue.

Fin juillet, le corps de digue était réalisé.

Puis les ouvrages en béton étaient construits :

- un déversoir type moine assurant le trop plein des pluies courantes par évacuation des eaux de fond de façon à ne pas provoquer en été un échauffement trop important du ruisseau coulant à l'aval qu'entraînerait inévitablement l'évacuation des eaux de surface,
- un évacuateur frontal placé en extrémité de digue dont le rôle est d'assurer l'évacuation du débit de crue, permettant d'éviter de façon certaine le débordement par dessus la digue.

Son seuil est placé 20 cm au-dessus de celui du moine.



La vidange se fera grâce à deux vannes en acier inoxydable placées contre la paroi interne du moine, l'une au niveau du ruisseau, l'autre à mi-hauteur (vidange en deux temps pour éviter le rejet de boues à l'aval).

Enfin, une pêcherie en béton a été construite à l'extrémité de la canalisation de vidange.

Profitant du beau temps qui se maintenait, l'entreprise a pu réaliser dans de bonnes conditions, les terrassements des berges en queue d'étang, destinés à agrandir le plan d'eau et surtout à augmenter la profondeur d'eau dans cette partie très plate.



Parallèlement à cela, les courts de tennis ont été construits début juillet sur une plate-forme préalablement terrassée et drainée.

Ils sont réalisés en dalles de béton poreux revêtues d'une peinture en résine micro-poreuse.

L'eau de pluie filtre instantanément à travers les pores du béton et se trouve collectée par les drains.

Les courts sont ainsi utilisables quel que soit le temps.

Pour cet été, il n'y avait de toute façon aucun problème ; c'est sous le soleil radieux que les joueurs ont pu faire leurs premiers échanges de balles.

Des aménagements ont été également réalisés sur le pourtour du plan d'eau pour permettre la circulation des promeneurs en facilitant le franchissement des divers fossés et ruisseaux, permettant pour le futur, un entretien plus aisé des espaces verts.



Il restait enfin à construire le réseau d'assainissement destiné à collecter les eaux usées du Bourg pour les rejeter à l'aval du plan d'eau après l'avoir contourné, de façon à ce qu'il n'y ait pas de pollution dans le plan d'eau.

Ce réseau traverse les terrains communaux au sud du plan d'eau et permettra, dans l'avenir, de raccorder sanitaires et diverses infrastructures qui se réaliseront.

Il nous reste maintenant à attendre le remplissage de l'étang pour lequel il faudra 300 000 m³ d'eau.

La sécheresse de l'été et le froid actuel ne créent pas les conditions souhaitées mais d'ici l'été prochain, notre plan d'eau sera à son niveau maximal.

Promeneurs, pêcheurs et véliplanchistes pourront alors s'adonner à leur loisir favori.

DESIGNATION	LAPEYROUSE
Nom de l'opération	Centre de Loisirs de la Loge
Décision de l'Opération	1982
Acquisition des terrains	1985 : réserve foncière créée à l'occa-
	sion de l'opération de remembrement
Maître d'Ouvrage Délégué	S.E.A.U.
<u>PLAN D'EAU</u>	
Superficie en eau	12 ha
Hauteur de Digue	8 m
Longueur de Digue	450 m
Volume de terrassement	36 000 m3
Altitude de mise en eau	490 m
Volume d'eau de la retenue	300 000 m3
Terrassement des Berges	9 300 m3
Superficie du bassin versant	270 ha
Débit de crue centennale	5,4 m3/s
Déversoir	Type moine
Evacuateur de crue	Frontal (4,30 m)
Vidange	2 vannes de 0,50 X 0,50 m canalisation Ø 800
Coût de l'ouvrage	950 000 F H.T.
Maître d'Oeuvre	Cabinet DELBARD
Entreprise	MONTEIL - RENON
<u>TENNIS</u>	
Nombre de courts	2
Type	Béton poreux
Coût	240 000 F H.T.
Maître d'Oeuvre	Cabinet DELBARD
Entreprise	COCHERY
<u>ASSAINISSEMENT</u>	
Eaux Usées	P.V.C. 190/200 sur 1 200 m
Eaux Pluviales	Néant
Coût	350 000 F H.T.
Maître d'Oeuvre	C.E.H.
Entreprise	MONTEIL - RENON

U. C. A. B. E. C.

UNION DE COOPÉRATIVES AGRICOLES POUR L'ALIMENTATION DU BÉTAIL DU CENTRE

Son usine de Lapeyrouse, modernisée et automatisée, est de nouveau à votre service dès Janvier 1986 pour vous fournir tous aliments complets et complémentaires, fabriqués en technique U C A A B.

Pour PORCINS - BOVINS - VACHES LAITIÈRES
OVINS - CAPRINS
VOLAILLES - GIBIERS - CHEVAUX
ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Gamme "**UCAPHOS**" et compléments azotés liquides "**COMPENSAL**"

UCABEC 63700 LAPEYROUSE TÉL. 73 52 00 47

Entreprise **RENON**

S.A.R.L. 100.000 F.

TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRE

16, Route de Cébazat
63100 CHATEAUGAY

TÉLÉPHONE : 73 87 24 13



**TRAVAUX PUBLICS
ET
PARTICULIERS**

**TERRASSEMENTS
TRANSPORTS**

René MONTEIL

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE - 63700 SAINT-ÉLOY-LES-MINES

Téléphone : **73 85 01 69**



**COCHERY
BOURDIN
CHAUSSÉ**

**TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENT - ROUTES
SOLS SPORTIFS - TENNIS J. BECKER
SOLS INDUSTRIELS
TRAVAUX PARTICULIERS**

Agence RIOM-CLERMONT-FERRAND

Z.I. La Varenne - B.P. 168 - **63204 RIOM Cedex** - Tél. 73 38 07 11

AGENCE D'AMBERT

Z.I. d'Ambert - **63600 AMBERT** - Tél. 73 82 10 68

Bâtiments Communaux : l'École

L'entreprise LAFONTAINE de DESERTINES, entreprise de Plâtrerie-Peinture a terminé les travaux de réfection des façades du bâtiment de l'École.

Il s'agissait en 1985 des façades Est et Nord.

Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 69 988,04 F.

La commune a bénéficié au titre des travaux de grosses réparations aux écoles d'une subvention globale du département d'un montant de 129 683 F.

La commune bien entendu récupère la T.V.A. et perçoit la dotation globale d'équipement sur le montant des travaux soit la somme de 7 000 F.

Après la réfection totale des classes, l'école offre un cadre accueillant pour les élèves et leurs maîtres.

Travaux Connexes

Suite à la réception provisoire des travaux intervenus en 1984, les entreprises ayant exécuté les travaux connexes ont procédé au cours de l'année aux derniers travaux leur incombant. Les travaux connexes sont maintenant terminés.

Il est rappelé que plus de 75 kms de voirie ont été ouverts et plus de 70 kms empierrés. Les clôtures le long de la voirie ont été exécutées dans le cadre de ces travaux.



Voirie et clôtures sont maintenant "entre les mains des usagers et des propriétaires". Il ne convient pas de négliger leur entretien.

C'est ainsi que dès 1985, des matériaux ont été mis en place sur différents chemins par l'entreprise MONTEIL.

Il est demandé aux agriculteurs quand ils le peuvent de bien vouloir procéder aux petits travaux de réfection indispensables notamment au bouchage des trous en formation.

De même, en l'absence d'engin communal permettant le fauchage de manière régulière des bas côtés de la voirie, il est souhaitable que les agriculteurs en effectuent l'entretien le long de leur parcelle respective.

Le fauchage régulier ainsi apporté constitue un entretien indispensable afin d'éviter la prolifération de ronces et parfois de véritables arbustes.

Le maire et le conseil municipal demandent instamment que ces travaux soient exécutés, ils vous en remercient par avance. Ils savent qu'ils peuvent compter sur vous.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que les haies et arbres doivent être régulièrement taillés le long de la voirie communale par les propriétaires ou exploitants riverains.

Nous avons, il y a peu de temps, des chemins étroits et impraticables nous pouvons maintenant circuler partout facilement en voiture. Faites le nécessaire pour préserver cet acquis indispensable permettant de meilleures conditions d'exploitation et de circulation.

Bureau de Poste

Il a été procédé au cours de cette année à la réfection de la cheminée du bâtiment loué aux P.T.T.. Les travaux ont été exécutés par Monsieur Jean-Luc RONGIER, ils s'élèvent à la somme de 13 441 F. Ces travaux permettront également de supprimer des infiltrations d'eau qui se produisaient le long de l'ancienne cheminée et qui endommageaient l'intérieur même du bâtiment.

Cimetière



Le conseil a décidé de faire procéder à la réfection du mur entre l'ancien et le nouveau cimetière.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise TOURRET pour un montant de 37 000 F.

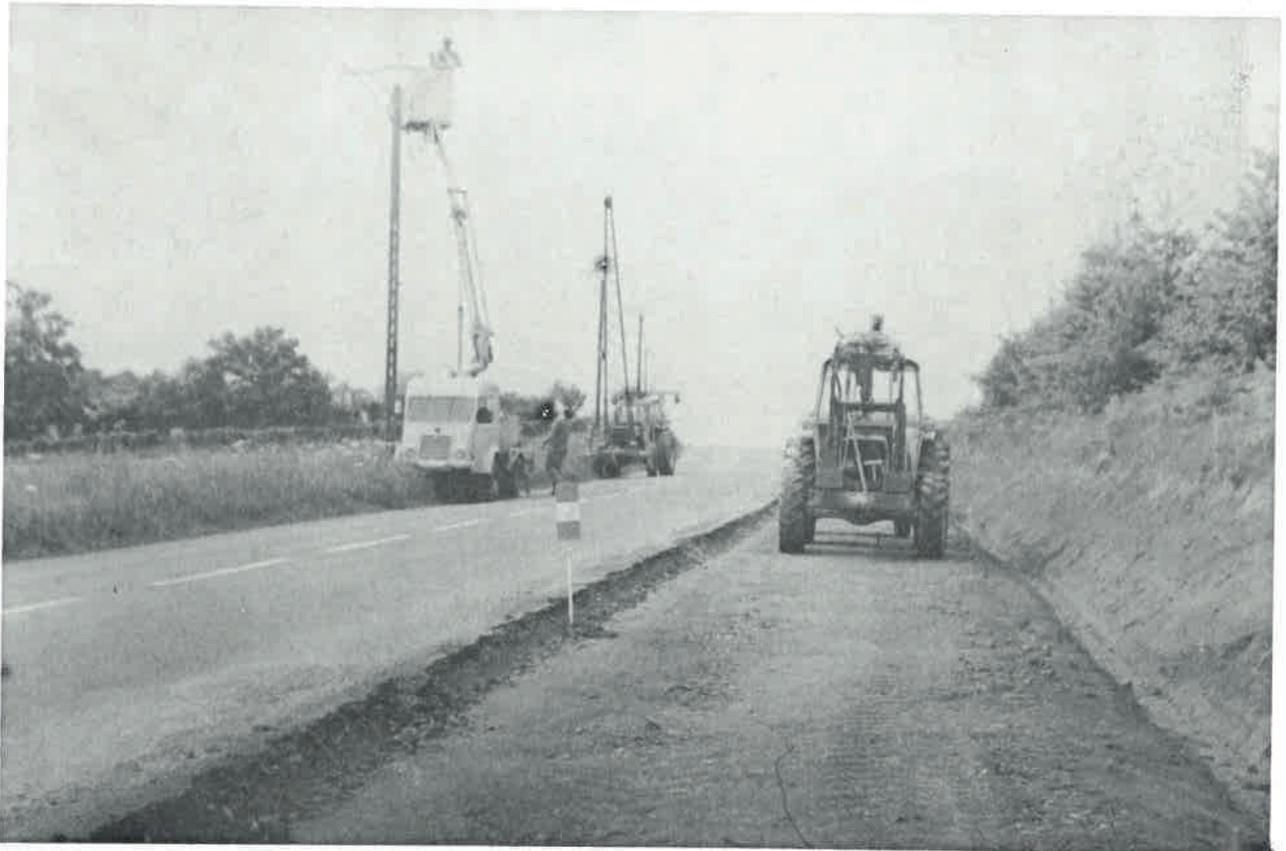
LIAISON AUTOROUTE

Les travaux d'aménagement du C.D. 13 se poursuivent sur le territoire de notre commune.

Cette voirie départementale permettra de relier le bassin minier à la future sortie de l'autoroute A 71 à MONTMARAULT.

Cet itinéraire, à la demande du Conseiller Général le docteur TOUCAS et du maire de LAPEYROUSE, vice-président du Conseil Régional, a été classé dans le réseau d'intérêt régional prioritaire n° 2.

Les travaux en cours sont financés à hauteur de 70 % par le Département et 30 % par la Région.



En 1985, a été exécutée une tranche de 4 000 000 F permettant l'élargissement de la voirie jusqu'au croisement de la Maison Rouge. Ce sont les entreprises COCHERY, MONTEIL et RENON qui ont mené à bien ces importants travaux.

1986 devrait voir la poursuite de ces derniers avec l'aménagement du carrefour de la Maison Rouge et l'élargissement de la chaussée en direction de l'Allier.

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

C'est le dimanche 4 août 1985 que s'est déroulée en notre commune la journée commémorative de la Résistance en Combraille.

A 8 H 45, l'Amicale des Résistants de la Zone 13 (A.N.A.C.R.) a fixé le rassemblement à ST-JULIEN-LA-GENESTE. Puis, à 10 H 45 au monument aux morts de MONTAIGUT-EN-COMBRILLE avant que de se diriger avec de nombreux amis à 11 H 30 devant la Mairie de LAPEYROUSE. Le cortège se rendit alors jusqu'au monument aux morts où eurent lieu un dépôt de gerbe et des allocutions.



Le Maire prit la parole et devait rappeler au Président ROCHE combien les résistants groupés au sein de son association souhaitaient que les municipalités prennent la relève pour continuer d'organiser la commémoration des faits de résistance dans leur commune, faits qui s'inscrivent dans leur patrimoine historique et culturel.

La commune de LAPEYROUSE a répondu présent et nous sommes aujourd'hui réunis pour honorer la mémoire de ceux à qui nous devons de vivre libres.

Que de monuments portent le nom de ceux qui ont souffert dans leur chair, de sang et de mort, qui ont eu à faire face à l'oppression la plus sombre, à la barbarie la plus calculatrice, à une volonté froide et déterminée d'élimination!

Au nom des anciens résistants, Monsieur LINDRON rappela de nombreux faits qui se sont déroulés sur le territoire communal et indiqua qu'il est indispensable que cela soit rappelé, notamment à ceux qui, aujourd'hui, et fort heureusement ils sont minoritaires, affectent de s'étonner de telles manifestations, de notre attachement au souvenir des résistants, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la sauvegarde d'un principe, le plus cher au coeur des hommes : la liberté.



Après les sonneries d'usage de la Fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE avec le Président CHOLLIN sous la direction du Chef ROBILLARD, tous les participants se dirigèrent vers le vin d'honneur offert par la Municipalité.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

Chacun se plaît à le dire, le 14 JUILLET à LAPEYROUSE, connaît maintenant une RENOMMEE.... que ce soit auprès des cyclistes qui gardent le souvenir d'une sortie sportive très performante, auprès de leur famille et visiteurs très sensibles à la qualité et à l'abondance du buffet ainsi qu'à l'ambiance simple et chaleureuse de la soirée, auprès des Lapeyrousiens qui, en cette occasion, savent montrer leur qualité reconnue d'hôtes.



Il n'est pas rare, qu'au cours de rencontres, les uns et les autres fassent référence à notre fête, exprimant leur attente, leur souhait de la voir se poursuivre, apportant en même temps, leurs suggestions pour une amélioration et une innovation toujours possibles et indispensables.

Mais il faut le dire, un tel enthousiasme ne peut résister au temps qu'avec l'aide fidèle que chacun de vous a su apporter jusqu'alors.

Vous, DONATEURS, qui, par votre générosité en espèces ou en lots, apportez la première pierre à la construction de cette journée.

Vous, CUISINIÈRES, qui, chaque année, avec dévouement, pétrissez le pâté aux pommes de terre et la tarte, fort appréciés de tous.

Vous, BENEVOLES, qui, trois jours durant, préparez, travaillez sans relâche, ne ménageant ni votre temps, ni vos efforts.

SOYEZ VIVEMENT REMERCIÉS de votre apport indispensable à une telle réalisation. C'est pourquoi, le Maire et le Conseil Municipal se permettent de vous dire MERCI et à L'ANNEE PROCHAINE.

L'UNION SPORTIVE

Pour la saison 84-85, l'équipe fanion en première division a obtenu un résultat correct, se plaçant dans le milieu de sa poule. Engagée dans la coupe du Puy-De-Dôme, elle a eu la joie et le mérite de jouer la finale.

Le 8 mai, par un temps particulièrement maussade, mais avec quel entrain, nos joueurs et tous leurs supporters se rendaient en car à AULNAT, et ils durent s'incliner devant l'équipe de BEAUMONT (cette dernière jouant en promotion d'honneur), ils n'ont pas démérités.



L'équipe B n'a pu se maintenir en quatrième division mais elle n'est pas démoralisée pour autant et fait un bon départ en cette première partie du championnat 1985-1986.



Nos festivités ont toutes connu le succès habituel, tournoi de sixte, concours de boules, tournoi quadrangulaire, méchoui ou les différents bals.

Le bénéfice tiré de ces différentes manifestations nous a permis d'acheter deux projecteurs pour éclairer notre terrain.

L'installation a été réalisée gratuitement par Monsieur Christian BOISSONNET que nous remercions vivement.

Des grillages ont également été posés par des membres du club et des supporters afin d'éviter les balles perdues.

La main courante et les boiseries des vestiaires ont été repeintes par les jeunes filles employées comme T.U.C..

Notre terrain avec ses abords bien entretenus fait des envieux.

Au cours de l'Assemblée Générale, joueurs et dirigeants ont décidé d'avoir recours aux services d'un entraîneur en la personne de Monsieur JOUHET de SAINT-ELOY-LES-MINES.

Des entraînements ont donc lieu régulièrement une ou deux fois par semaine et sont très bien suivis dans la limite où les joueurs peuvent se rendre disponibles.

Il semble bien que les bons conseils et la sagesse de Monsieur JOUHET soient bénéfiques aux deux équipes.

Il n'était pas facile d'engager une équipe de jeunes car recruter douze joueurs au moins d'une même catégorie d'âge posait un gros problème. Nous y sommes cependant parvenus grâce au renfort de quelques voisins (BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT, ECHASSIERES, DURDAT-LAREQUILLE). Nous avons donc une équipe de cadets-minimes qui a fait ses débuts en championnat et que nous devons féliciter pour son assiduité. Les plus jeunes participent aux entraînements sous la responsabilité de Thierry PERRIN.

Merci aux parents qui connaissent aussi les problèmes de l'encadrement, les déplacements en championnat étant assez éloignés : DURTOL, CEBAZAT, NEBOUZAT, CEYRAT, LE MONT-DORE, CHATEAUGAY, SAINT-HIPPOLYTE, MONTJOIE.

Notre situation en limite de département nous défavorise quelque peu mais l'avenir de notre club dépend de la persévérance de nos jeunes.

Un mot encore pour féliciter notre arbitre Alain FAYOL qui a gravi un nouvel échelon en arbitrage.

LE COMITÉ DES FÊTES

La vocation du Comité des Fêtes, étant comme on le devine sous son appellation l'organisation de loisirs pour le plaisir et la joie de tous, a été respectée en 1985, même si, au grand regret des membres du Comité des Fêtes, certains de leurs objectifs n'ont pas été atteints.



Les manifestations de l'année étant restées dans la tradition, tant dans le fond que dans la forme et afin d'éviter ce qui pourrait être qualifié de litanie, nous n'entrerons pas ici, dans le périple déjà connu de nos trois jours de fête, attendus et vécus avec toujours le même plaisir et le même dévouement pour ceux qui apportent leur précieuse aide.



Les sportifs, les amateurs de manège, les danseurs tant du dimanche que du samedi ont pu, cette fois encore, se libérer quelques heures de leurs soucis, en prenant un bain de foule, de distractions et de musique.



En résumé, le bal de février spécial "Jeunes Loups" dont la fréquentation n'est plus à démontrer et la Fête Patronale ont été l'essentiel des réalisations de 1985.



Désireux de rester fidèle à une tradition indispensable à tous, mais aussi attentifs à ne pas laisser, les membres du Comité des Fêtes s'emploient à construire, à essayer de mettre sur pied quelques autres manifestations, qui en fonction des moyens financiers et de l'infrastructure, pourraient voir le jour, dans un avenir plus ou moins proche.

A l'aube de la Nouvelle Année, le Comité des Fêtes vous adresse tous ses vœux de bonheur et de réussite.

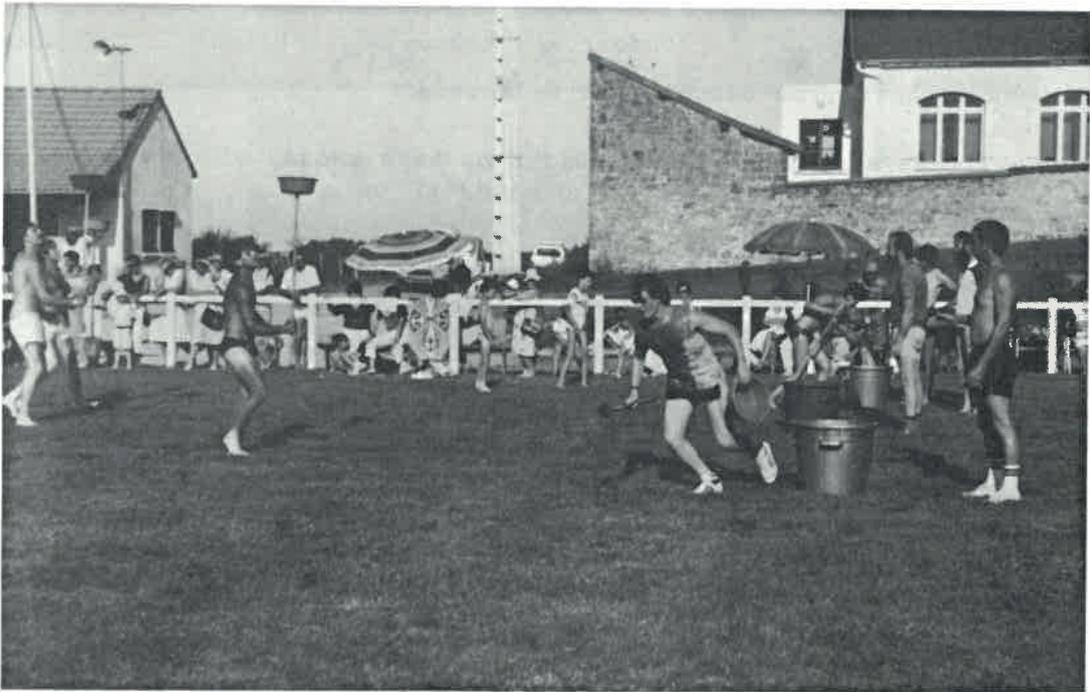
LE FOYER LAÏC

Encore une année de passée .

En dehors des manifestations traditionnelles, l'activité du Foyer Laïc pour 1985 a été marquée par trois points forts :

- 1 - l'exposition "LAPEYROUSE-Autrefois" qui a obtenu un succès dépassant toutes les espérances, si bien que nous avons dû la prolonger de huit jours.
- 2 - le voyage des enfants des deux grandes classes à VERSAILLES.
Ils vous en font eux-mêmes le compte-rendu.
- 3 - Interjeux 1985 qui a vu, pour la troisième fois, la victoire des jeunes de LAPEYROUSE sur leurs homologues de COLOMBIER et de MALICORNE.

Merci au public qui est venu nombreux à ces manifestations.



Pour 1986, les responsables du Foyer Laïc vous donnent rendez-vous le :

- 25 janvier pour son assemblée générale,
- 9 février pour la traditionnelle soirée "Potée Auvergnate",
- début avril pour la Fête des Ecoles au profit de la Caisse de Voyage,
- courant mai pour son tir aux pigeons,
- peut-être début juillet pour interjeux 1986 si une commune demande notre participation.

NOTRE VOYAGE A VERSAILLES

Le mardi 11 juin, nous sommes allés en voyage à VERSAILLES.

A 5 heures et demie, tous les élèves du cours élémentaire et du cours moyen étaient présents sur le parking de l'école.

Un car nous a conduits en gare de MONTLUCON.

Nous avons pris le train pour PARIS. Nous avons changé à VIERZON.

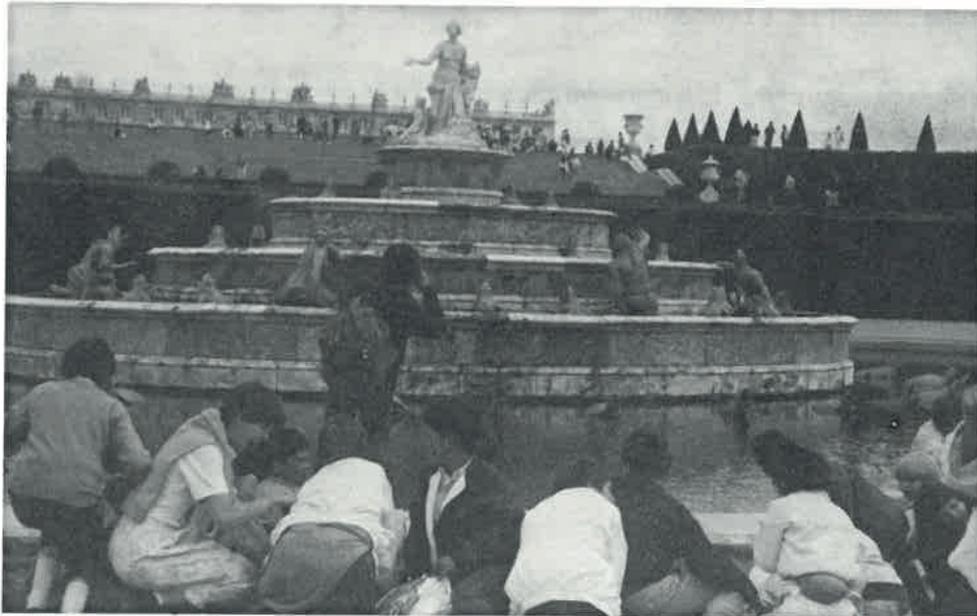
A PARIS-AUSTERLITZ, nous avons pris le R.E.R. jusqu'à VERSAILLES. Nous avons déposé nos sacs à la consigne et nous nous sommes dirigés à pied vers le Château. Nous sommes entrés par la grille d'honneur. Des centaines d'écopliers comme nous attendaient leur tour pour la visite. Nous nous sommes frayé un passage dans la foule pour arriver au parc. Nous avons visité quelques parterres avant de déjeuner sous les arbres.

L'après-midi, nous avons visité les Trianons et le hameau de la Reine avec, autour du Grand Lac, le Boudoir, la Maison de la Reine, le Colombier, la Ferme, la Pêcherie, la Laiterie et le Moulin.



Le groupe sur les marches du Grand Trianon.

Nous sommes revenus au château par le grand canal et le tapis vert. Nous avons admiré le bassin d'Appolon, une multitude de statues qui ornent les allées, le Parterre de Latone.



Le Bassin de Latone avec en arrière-plan les grands escaliers et le Château de VERSAILLES.

Nous avons longé l'Orangerie avant d'aller visiter le Château. Nous avons admiré la Chapelle, de nombreux salons avant d'arriver au salon de la Guerre, à la magnifique Galerie des Glaces que nous avons traversée pour atteindre le salon de la Paix et la chambre de la Reine.

Nous sommes ressortis par la Cour des Princes.

Il était déjà 17 heures et il fallait penser à revenir. Nous avons pris le train direct pour MONTLUCON.

Un luxueux car à deux étages nous a ramenés à LAPEYROUSE où nous attendaient nos parents. Il était 23 heures 30.

Quelle belle journée !

Les élèves du Cours Moyen.

Club du 3^e Age

Au début de cette année 1985, l'Amicale des Anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES comptait 220 membres. Plusieurs couples dont le mari venait d'être retraité se sont joints aux anciens, nous avons été heureux de les accueillir et nous leur souhaitons la bienvenue.

La rigueur de l'hiver nous a obligés à reporter l'Assemblée Générale fixée pour le 12 janvier au 16 février et c'est à cette occasion que les responsables de notre association décidaient d'offrir à leurs adhérents un déjeuner entièrement gratuit à la suite du don d'un magnifique chevreuil offert par la Société de Chasse de LAPEYROUSE. Ce geste fut très apprécié de tous, mais nous devons faire l'achat d'un second chevreuil afin de satisfaire tous les participants. C'est à ce moment particulièrement bien venu pour nous que Monsieur et Madame ROCHE nous offre la préparation gratuite des deux bêtes.

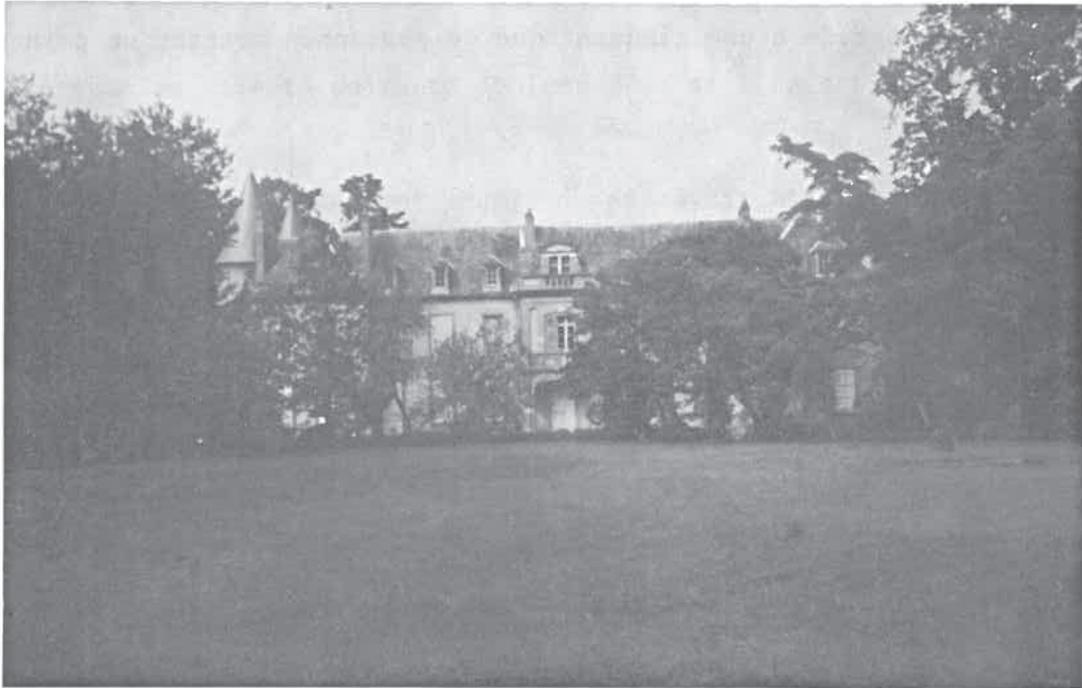
16 février : c'est bien ce jour-là, à midi, que les premiers convives au nombre de 140 faisaient leur apparition dans la salle de la cantine, prenant place autour des tables coquettement dressées par les serveuses habituelles, épouses de retraités, toujours avec le même soin et le même dévouement dans de telles circonstances. A l'entrée, l'accueil des responsables était chaleureux puis on passait vers l'urne destinée à recevoir le bulletin de vote de chacun pour le renouvellement de cinq des membres du Conseil d'Administration qui sont :

- Raymonde BUVAT
- Louis COLAS
- Maurice MAHE
- Marcelle MEUNIER
- Camille RABAIX

tous sont élus à l'unanimité, à savoir que seuls les retraités ont droit de vote. Pendant le déjeuner et les divertissements habituels, ce fut l'occasion d'arroser copieusement cette belle journée et pour une quarantaine de présents, la traditionnelle soupe à l'oignon devait en être la clôture.

20 avril : était l'occasion de se retrouver dans la même salle autour des mêmes tables pour le déjeuner quoique un peu moins nombreux (120 convives), l'ambiance n'en était pas moins chaude. Tous étaient heureux de se serrer la main, profitant d'une réelle détente au sein de leur association pour évoquer de tendres souvenirs de jeunesse et dans ces conversations souvent longues, une phrase revient bien souvent : "les temps ont bien changé".

8 juin : voyage préparé à la réunion du Conseil d'Administration le 22 mars. C'est le 8 juin à 7 heures du matin que le car de 71 places mis à notre disposition par l'Agence de Voyages "Les Cars TIXIER" était occupé par les retraités. Première étape, visite de l'Arborétum de Balaine avec ses vingt hectares de fleurs, arbres, arbustes créé par Aglaë ADANSON au XIXème siècle.



Après cette promenade dans un site que tout le monde a pu apprécier, c'est le départ pour VAUMAS où un déjeuner copieux satisfait largement tous nos convives. L'après-midi, c'est la visite du Parc Animalier du PAL où vivent des animaux de toutes sortes, importés de cinq continents, ses très nombreuses attractions nouvelles et anciennes, curieuses aussi bien pour les anciens que pour les plus jeunes. C'est une magnifique journée qui se termina vers 20 heures 30 sous un beau soleil et de légers nuages.

12 septembre : nous profitons du passage à CLERMONT-FERRAND pendant quatre jours de "HOLIDAY ON ICE" pour organiser une sortie supplémentaire pour nos adhérents. Après une première réservation de 50 places qui se trouva très vite insuffisante, il nous a fallu en prévoir 21 en plus et au départ, nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes.

Après avoir pris place à la Maison des Sports, c'est un très beau spectacle qui nous est offert, les artistes évoluant presque sans interruption sur la patinoire sous les faisceaux des projecteurs aux lumières multicolores qui s'ajoutaient à un décor magnifique.

19 octobre : a été choisi pour la dernière manifestation organisée en 1985. C'est une participation massive, 140 personnes, à ce déjeuner, la Caisse intervient pour une partie, il est demandé la somme de 60,00 F à chaque adhérent. C'est la joie pour tous au soir de ce 19 octobre, les histoires, chansons résonnent pendant plus d'une heure dans une salle où il est parfois difficile d'apaiser le bruit.

Les premières notes de musique se font entendre et il n'en faut pas davantage pour déchaîner danseurs et danseuses qui s'en donnèrent à coeur joie jusqu'à la soupe à l'oignon servie à une cinquantaine de personnes mettant un point final à cette journée.



L'Amicale des Anciens, ses responsables, ses adhérents, très touchés par les dons, les subventions qu'ils ont reçus, tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements à la Municipalité de LAPEYROUSE, la Société de Secours Minière, la Société de Chasse "La Lapeyrousienne", Monsieur et Madame ROCHE et toutes les personnes qui ont contribué à notre succès de cette année 1985.

LAPEYROUSE ANIMATION

LAPEYROUSE-ANIMATION continue ses activités avec assiduité.

Les loisirs pour enfants ont repris à la rentrée 1985 sous une autre forme, les animatrices ont mis en place des ateliers :

- couture
- dessin et peinture
- bricolage

de façon à ce que les enfants puissent évoluer d'un atelier à l'autre selon leurs désirs.

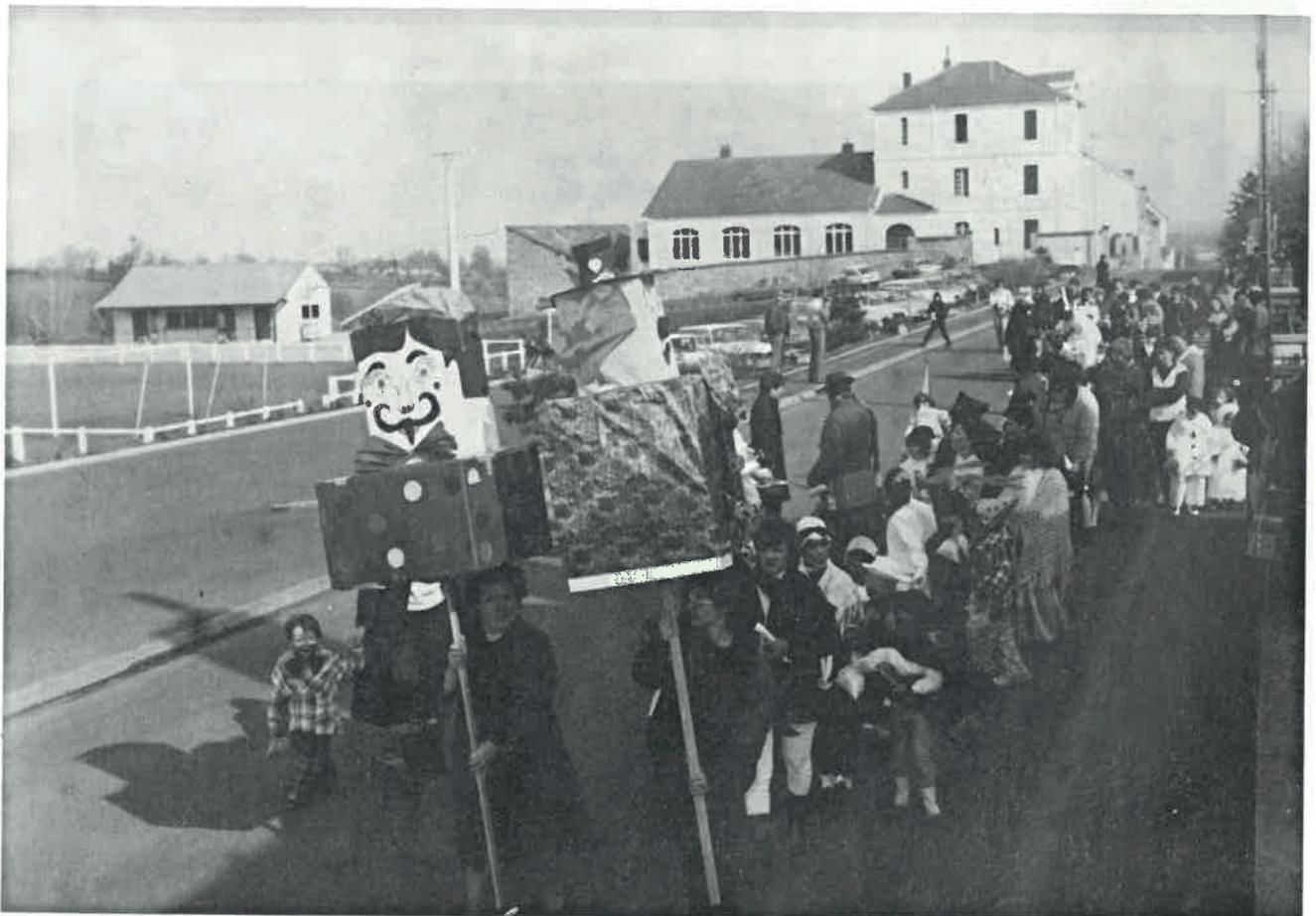
LES RANDONNEES PEDESTRES : elles ont permis de découvrir LAPEYROUSE après remembrement et de connaître les abords des communes environnantes.

THEATRE : les répétitions pour adultes sont en cours.

Il se produira avec les enfants à la fin de l'hiver. Il est désireux de trouver de nouveaux comédiens pour l'an prochain. Une seule condition est exigée : avoir envie de jouer.

Lors de l'année 1984-1985, LAPEYROUSE-ANIMATION a réalisé :

- l'arbre de Noël
- le Carnaval



- deux films dont l'un avec les actualités Lapeyrousiennes.
- la séance récréative avec les écoles.



Nous remercions très vivement la collaboration de Mesdames MERITET et DELVILLE.

Un voyage pour les enfants a eu lieu à VICHY avec au programme :

- promenade en bateau-mouche sur le Val d'Allier,
- découverte des sources,
- pique-nique dans les parcs,
- visite de la pastillerie
- ébats dans la piscine
- contact avec une curiosité : l'élevage des castors du Chili.

Cette année, nous pensons reprendre les mêmes activités.

Comme les années précédentes, les responsables de LAPEYROUSE-ANIMATION remercient bien vivement la Municipalité, la Mutualité Sociale Agricole et toutes les personnes qui ont bien voulu les aider.

LA PAGE DES RETRAITÉS

Voici encore une année écoulée, une année que nous avons toujours bien meublée par des distractions diverses et de nombreuses sorties enrichissantes, pas trop pénibles, ce qui correspond à notre état physique.

En ce qui concerne les sorties, nous avons :

- le 22 janvier à 15 heures, malgré la neige, assisté à l'inauguration de la magnifique salle "ATHANOR" à MONTLUCON avec au programme le chanteur de notre époque, Jacques LANTIER.

- le 17 mai, après-midi, visite du parc botanique de Balaine suivie d'un casse-croûte servi dans l'orangerie et pour clôturer, danses sous parquet-salon grâce à l'accordéon d'un des nôtres.

- le 3 juin, excursion en Livradois par VICHY, la Vallée de la Dore, arrêt casse-croûte à COURPIERE.

A AULNAT, visites guidées du Moulin à Papier Richard de Bas et de son musée, puis, à MARSAC-EN-LIVRADOIS, déjeuner copieux à "La Biourne", après-midi dansant avec l'orchestre de Michelle BAUDET de la Radio.



- le 6 juin, sortie à BEAUNE, arrêt casse-croûte à DOMPIERRE-SUR-BESBRE.
A BEAUNE, visite guidée des Hospices, déjeuner avec menu local au "Relais de la Diligence ", visite-dégustation des caves de la Reine Pédauque, visite de l'Archéodrome de BEAUNE.

Retour en longeant le canal du Centre et ses rares péniches. Arrêt à la Gare T.G.V. de MONCHANIN où nous avons pu voir une rame à l'arrêt et assister à l'impressionnant passage de plusieurs trains en pleine vitesse.

Nos activités interrompues pendant les mois d'été ont repris à la salle polyvalente.

Pour profiter de la beauté de la campagne en automne, nous avons fait le 5 septembre, une sortie "friture" dans la Vallée de la Sioule par SAINT-GERVAIS, une courte visite à CHATEAUNEUF et arrêt à LISSEUIL où nous avons dégusté les spécialités dont une excellente friture.

Pour nous permettre d'attendre notre repas de Noël et le retour d'un temps plus clément pour reprendre nos promenades, nous continuons nos réunions à la Salle Polyvalente avec toujours jeux divers, projections, casse-croûte, etc....

Suivons les conseils de Paul Valéry qui écrivait : "un homme seul est en mauvaise compagnie".



Le Maire tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Ces remerciements s'adressent plus particulièrement à Monsieur Robert BOUCHARDON qui, depuis le premier numéro, a bien voulu chaque fois nous faire revivre l'histoire communale avec beaucoup d'érudition.

Merci également aux photographes (Messieurs GUILLOT, BASSI, ARNAUD, DELBARD MOREL (La Montagne) et Madame RAINAUD), au comité de lecture (Henri GUILLOT) et à tous les responsables des diverses associations et à ceux qui apportent leur soutien financier par les pages publicitaires.

Le plus grand merci à Madame la secrétaire de mairie, Madame DESNAUD sans qui ce bulletin ne pourrait se faire et à notre imprimeur qui, chaque année, me voit arriver au dernier moment.

État Civil

NAISSANCES :

5 janvier 1985 : Aurélie PERRIN
12 mars 1985 : Aurélie LEPEIX
28 juin 1985 : David LALLIOT

MARIAGES :

20 juillet 1985 : Jean-Luc MEUNIER et Roseline TOURRET

DECES :

30 décembre 1984 : Marie-Louise BONNET veuve MICHEL LAPEYROUSE
22 février 1985 : Maria Joséphine QUEYNAT veuve BRUN ROCLES
9 mars 1985 : Nathalie MARTIN LAPEYROUSE
17 mars 1985 : Amélia Eugénie AUDINAT veuve BERNARDIN MONTAIGUT
21 mars 1985 : Antoinette ARNAUD veuve CONCHON LAPEYROUSE
1er avril 1985 : Marcel SAMY LAPEYROUSE
6 avril 1985 : Antoine Ernest FAYARD LAPEYROUSE
11 mai 1985 : Adrienne Augustine GUILLOT veuve AUSSERT ... TRONGET
31 mai 1985 : Paul BERTHIN MONTAIGUT
4 juin 1985 : Henri Louis BIZEBARRE DESERTINES
23 juin 1985 : Thérèse Marguerite MONEYRON veuve FONTEIX .. LAPEYROUSE
6 juillet 1985 : Eugène Abel TOURRET DESERTINES
7 août 1985 : Jean-Marie BURLAUD LAPEYROUSE
27 août 1985 : Raymonde Antoinette BOUILLE veuve BELOT MONTLUCON
30 novembre 1985 : Germaine PHILIPPON épouse BOIROT ST ELOY

*vous êtes tous
conviés à la:*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information.**

*dimanche 26 janvier
10h.*

Salle de la mairie.